

Circulaire n°98-237 du 24 novembre 1998

(Éducation nationale, Recherche et Technologie; bureaux ESCOB 4 et A4)

Texte adressé aux recteurs d'académie, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, aux inspecteurs de l'éducation nationale, aux chefs d'établissements et aux directrices et directeurs d'école.

Orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège.

NOR: SCOE9802899C

Références : décret n°92-1200 du 6 novembre 1992; arrêté du 22 février 1995; arrêté du 22 novembre 1995; arrêté du 10 janvier 1997; arrêté du 15 septembre 1998; circulaire n°90-039 du 15 février 1990; circulaire n°90-108 du 17 mai 1990; circulaire n°97-123 du 23 mai 1997; circulaire n°98-108 du 1 juillet 1998; circulaire n°98-234 du 19 novembre 1998.

L'évolution des missions confiées à l'école implique que la place de l'éducation à la santé soit réaffirmée, non seulement dans les enseignements, mais aussi à travers l'ensemble des activités éducatives.

Les responsabilités de la société vis-à-vis de la santé des jeunes n'incombent pas, bien entendu, à la seule éducation nationale. Elles concernent également les parents, les divers services de l'État, les médecins du secteur hospitalier ou privé, les collectivités, les associations. Mais, dans l'action publique de promotion de la santé chez les jeunes, l'éducation nationale a un rôle irremplaçable à jouer, qu'il convient d'exercer de manière résolue. On ne peut en effet ignorer que, sur de nombreux aspects, la santé des jeunes pose des problèmes particulièrement préoccupants, liés à l'évolution des mentalités, des comportements et du contexte économique et social.

C'est pourquoi il y a un desaxage privilégié par lequel la santé scolaire a été annoncée en mars 1998. Il s'agit de renforcer le rôle de l'éducation nationale, en instaurant un nouveau cadre pour la mise en œuvre des actions concernant les élèves.

L'éducation à la santé doit être inscrite dans un projet éducatif global. Elle prend effet à partir de la transmission des savoirs et des connaissances, passe par l'organisation du cadre de vie à l'école et des activités éducatives, inclut enfin la prévention, qui vise à prémunir les jeunes contre les risques actuellement identifiés.

L'éducation à la santé se déroule tout au long de la scolarité des élèves. Elle doit commencer très tôt car beaucoup de comportements favorables à la santé acquièrent d'autant plus aisément qu'ils font l'objet d'un apprentissage précoce. Sa mise en œuvre implique que l'ensemble des personnels intègre les objectifs d'éducation à la santé dans les missions qu'ils exercent au quotidien.

Dans cette perspective globale, il apparaît nécessaire, en s'appuyant sur l'ensemble des actions déjà mises en place, de redéfinir le cadre de l'éducation à la santé depuis la maternelle jusqu'à la fin du collège, en précisant sa nature et ses objectifs, les modalités de sa mise en œuvre, sa place dans le projet d'école et les modalités de son pilotage.

1-Nature et objectifs

À l'opposé d'un conditionnement, l'éducation à la santé vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même et pour les autres, dans un environnement. Elle permet ainsi de préparer les jeunes à exercer leur rôle de citoyens responsables, dans une société démocratique et ouverte.

Ni simple discours sur la santé, ni seulement apport d'informations, elle a pour objectif le développement de compétences présentées ci-après en annexe.

Ces compétences se résument à la fois sur :

- l'appropriation de connaissances utiles pour comprendre et agir,
- la maîtrise de méthodes de pensée et d'action,
- le développement d'attitudes, telles que l'estime de soi, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, la responsabilité.

2-Mise en œuvre: moyens et méthodes

Composante d'une éducation globale, l'éducation à la santé ne constitue pas une nouvelle discipline: elle se développe à travers les enseignements et l'activité collective. Tous les personnels membres de la communauté éducative y prennent part, individuellement et collectivement, chacun selon la spécificité de ses missions.

Il convient cependant de souligner le rôle essentiel des personnels de santé -médecins, infirmier(e)s et des personnels du service social. Leurs compétences particulières en font des acteurs privilégiés en matière d'éducation à la santé.

2.1 Toutes les circonstances de la vie scolaire se

prêtent à l'éducation à la santé

Il en est ainsi notamment des enseignements, de la rythmes de vie, de l'utilisation des locaux, de la

accueil des élèves, de l'organisation du cadre et de la restauration, etc...

Pour qu'une action positive s'exerce dans ces circon-

stances, il importe :

- que les élèves soient le plus possible associés à leur part de responsabilités;

avec les adultes à la réflexion et soient amenés à rendre

- que les adultes adoptent, dans l'exercice de leur des élèves et aient conscience de la valeur d'exemp-

autorité, des attitudes de respect et de dialogue à l'égard de leurs comportements.

2.2 Dans son enseignement, tout enseignant contribue,

de manière plus ou moins spécifique, à l'éducation à la santé

- À l'école comme au collège, quelle que soit la ma- élève. Ils s'attache, en particulier, à favoriser l' dialogue avec et entre les élèves, à leur apprendre le respect des règles de vie en commun, l'aide à développer des attitudes positives, adopte avec chacun une démarche valorisante. Il participe ainsi à l'éducat-

tion à la santé dans le cadre de ses missions définies, s'agissant du second degré, par la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997.

- Certains enseignements contribuent directement, c connaissance en rapport avec la santé. Leur finalité construction de connaissances, reliées à des si-

tuations concrètes.

- De nombreux enseignements, enfin, dont les progra- pendant mettront en œuvre des activités, exploiter l'éducation à la santé.

mmes n'ont pas directement trait à la santé, peuvent dessituations, de textes ou de supports utiles pour

Afin de mieux atteindre ses objectifs, l'éducation à cohérente et progressive à travers les différents se-

lasanté nécessite une prise en charge collective, nseignements.

Au collège, on peut notamment appuyer sur les parc- unetelle démarche.

ours diversifiés, qui sont particulièrement propice à

À l'école primaire, la polyvalence des maîtres contr- transversale.

ibue à faire de l'éducation à la santé une compétence

2.3 Toute action des services de santé et sociaux

est préparée et conduite dans un souci d'éducation

Toute action des services de santé et sociaux doit d'enseignants ou d'autres membres de la communauté mesurée en comprendre les sens. Dans cet esprit, un consultation auprès du médecin de l'éducation natio-

onale, un entretien avec l'assistant(e) social(e) so- nte de l'élève et de dialogue confiant.

2.4 La dynamique de l'éducation à la santé bénéficie

de initiatives qui relient et prolongent ces actions

À l'école maternelle et à l'école élémentaire, dans programmes, de nombreuses initiatives favorisent d rôle majeur de l'école en matière de respect du cor-

le cadre des projets d'école, et en lien avec les jà l'éducation à la santé. Il faut souligner à cet égard le pset d'apprentissage des règles d'hygiène.

Il convient d'étendre de telles pratiques. Leur por- prise en compte du milieu de vie, de habitudes scul- Elles supposent la mise au point de projets mobilisant d'abord des enseignants et personnels de santé, sel- élèves, l'association des parents aux projets sont

tée éducative repose sur la définition d'objectifs clairs, la- tuelles, des intérêts et des préoccupations des en- fants. les divers membres de la communauté éducative, et- on leurs compétences respectives. L'implication des nécessaires.

Au collège, des initiatives, dont l'objectif est de globale de l'éducation à la santé ont fait l'objet pour généraliser à tous les collèges, à côté de sen- éducatives sur la santé.

promouvoir une prise en charge plus systématique et plus de bilans positifs. C'est pourquoi il a été décidé des en inspirer seignementset en relation avec eux, des rencontres

3 - Les rencontres éducatives sur la santé au collè-

ge

3.1 Objectifs

Les rencontres éducatives permettent de renforcer, cadred'une formation plus globale.

en les mobilisant, les acquis des enseignements, da- ns le

À travers ces rencontres, ils agissent :

- de favoriser un dialogue organisé et ouvert entre

élèves, mais aussi entre adultes et élèves;

- de privilégier des objectifs liés au développement sur le rapport à la loi et à la règle, etc.;

de attitudes, à une réflexion sur les normes et les valeurs,

- d'impulser la nécessaire collaboration entre tous personnels de santé, sociaux et enseignants.

les adultes de la communauté éducative, notamment entre

3.2 Contenu et méthodes

Ils ne s'agit pas de reprendre, ni a fortiori de anticiper sur l'étude de notions de biologie enseignées par ailleurs, pas plus que d'aborder celles des diverses maladies, de leur prévention ou de leur traitement. Le but est d'aider les élèves à réfléchir et à investir, individuellement et collectivement, en utilisant leurs acquis, à propos de situations en rapport avec la santé, vécues ou présentées sous forme de témoignages, d'enquêtes, de films ou d'autres documents.

Il importe que les situations retenues, en cohérence avec les programmes, soient :
- suffisamment diverses au cours de la scolarité au collège;
- choisies parmi les questions relatives notamment à l'alimentation, à la motricité et à la posture, à la sécurité, à la prévention des accidents et aux premiers secours, à la sexualité, à l'environnement, à des sujets de société (consommations nocives, violence, dépression); il est tout de fois nécessaire de ne pas exploiter de manière progressive et sans recherche d'exhaustivité, en privilégiant une approche globale et positive de la santé;

- en rapport avec l'âge, le milieu de vie, l'expérience, les besoins et les intérêts des élèves. Les cours à des situations motivantes, à l'origine de questionnements plus fertiles, est préférable à l'utilisation de questionnaires qui peuvent être source de nombreux lieux communs.

Les adultes qui encadrent les rencontres guident les élèves (choix de situations et des projets, recherches, développement d'un dialogue authentique, qu'il soit individuel ou en équipe...). Ils veillent au fait que les échanges de questions-réponses soient de qualité. Dans une optique de valorisation, ils prévoient des évaluations adaptées et entraînent les élèves à une auto-évaluation. Ils leur appartiennent de faire prendre conscience des repères et des limites, sans imposer un modèle de sensibilité et de respect des consciences, de la

3.3 Organisation et mise en œuvre

Les rencontres éducatives sur la santé, élaborées en fonction de la communauté éducative, sont prévues dans le projet d'établissement.

Le programme de ces rencontres précise :

- les priorités retenues, les objectifs visés, les actions à mener;
- le nombre, la durée et le calendrier des rencontres, inscrites dès le début de l'année dans l'emploi du temps des élèves et dans le service des personnels;
- la qualité des personnels de l'établissement chargés de leur encadrement, et, le cas échéant, les interventions sous la responsabilité des personnels de l'établissement;
- les modalités d'information des parents et celles de leur participation.

Pour les rencontres dont l'encadrement est assuré par des enseignants, les moyens horaires nécessaires sont prévus dans la dotation horaire globale :

- soit, avant la répartition par discipline, en affectant aux rencontres éducatives un quota d'heures réservées;
- soit, après cette répartition et une fois établi l'emploi du temps des élèves, par affectation aux rencontres éducatives des séquences d'enseignement (heures "banalisées") en veillant à les répartir équitablement sur l'ensemble des disciplines.

Des groupes d'élèves, issus d'une même division ou des divisions d'un même niveau, sont constitués ou scindés. Leur effectif, limité, peut être inférieur à celui d'une division.

Tous les élèves doivent avoir participé à ces rencontres éducatives sur la santé, pour un horaire moyen de 30 à 40 heures au total pour les quatre années de collège. Ce horaire est réparti entre deux niveaux au moins, selon le choix de l'établissement, avec par exemple une priorité à la 6^{ème} de l'un des niveaux, avec par exemple une priorité à la 6^{ème} de l'un des niveaux, ou il intègre alors les séquences obligatoires d'éducation à la sexualité prévues par la circulaire n° 98-234 du 19 novembre 1998, voir ci-dessus.

4-Cohérence éducative : éducation à la santé, projet d'établissement et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (RLR552-4)

4.1 Éducation à la santé et projet d'établissement

L'éducation à la santé doit trouver pleinement sa place dans le projet d'école ou d'établissement, inscrit dans l'enseignement et la vie scolaire.

- Il inclut le choix de priorités et de projets d'activités marquantes, l'originalité et la singularité de l'établissement dans le cadre des orientations nationales;
- au collège, il fixe l'organisation des rencontres éducatives sur la santé;
- il ménage la cohérence et la progressivité de l'ensemble des activités d'enseignement et des interventions des membres de la communauté éducative ;

-il organise les partenariats utiles, impliquant les collectivités locales, les organismes ou associations compétents pour l'éducation à la santé, experts, et prévoit, le cas échéant, les interventions de personnes ou organismes extérieurs qui peuvent être sollicités dans le respect des procédures d'agrément en vigueur (décret n° 92-1200 du 6 novembre 1992).

Ces interventions s'inscrivent toujours dans les schémas de l'école ou du collège et ne doivent pas aboutir à un désengagement des personnels de l'établissement;

-il précise le thème et les modalités de sa formation continue des personnels nécessaires à sa mise en œuvre.

4.2 Éducation à la santé et comité d'éducation à la santé et à l'citoyenneté

La généralisation de l'éducation à la santé suppose une liaison forte avec les actions menées par les commissions ont été définies par la circulaire n° 98-108 du 1^{er} juillet 1998.

Cette liaison peut être réalisée autour de trois axes :

- contribuer à établir un diagnostic de l'établissement et des besoins des élèves, les caractéristiques de l'environnement, les priorités locales de santé;

- assurer la coordination et les suivis des interventions des différents partenaires, en particulier dans le cadre

- établir un bilan annuel de l'éducation à la santé.

5-La formation des personnels

La formation initiale et continue des personnels constitue un moyen essentiel pour promouvoir la généralisation de l'éducation à la santé. C'est pourquoi il importe qu'ils soient formés à prendre en compte les objectifs de l'éducation à la santé. Demême ils doivent être préparés à organiser, dans des démarches de projets, la cohérence indispensable entre les activités et la complémentarité nécessaires des acteurs.

Les actions de formation continue répondent par priorité aux besoins et aux demandes des équipes d'écoles et de collèges, voire de secteurs. Toujours fondées sur la globalité de l'éducation à la santé et plus largement de l'action éducative, privilégiant les méthodes de rapport aux contenus spécialisés, ces formations peuvent s'organiser à partir de la compréhension et de la connaissance de l'enfant et de l'adolescent sur des thèmes tels que l'alimentation, la sexualité, le respect de soi et des autres, le respect de l'environnement, les toxicomanies...

L'organisation de formations pluricatégories, les formations conjointes de ces formateurs sont à développer.

Des stages de formation de formateurs, conçus selon les mêmes principes, sont proposés au plan national de formation.

Les personnels d'inspection et de direction, les conseillers techniques des recteurs et conseillers techniques responsables départementaux de santé et sociaux, sont préparés, en formation initiale et en formation continue, à assumer en synergie leur rôle de coordination et d'animation dans ce domaine.

6-Pilotage académique et départemental

La généralisation de l'éducation à la santé à l'école et à l'université implique un accompagnement, un suivi et une évaluation des initiatives prises par les établissements, notamment des rencontres éducatives dans le cadre de l'éducation à la santé.

Aux différents niveaux, académique et départemental, il paraît opportun, pour une meilleure cohérence et une coordination efficace, des appuis sur les dispositifs existants en matière de pilotage et de suivi des comités d'éducation à la santé et à l'citoyenneté, incluant, en particulier, des responsables de la vie scolaire et des comités de vie scolaire, proviseurs de vie scolaire, inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers techniques de santé et sociaux...

Les académies seront sollicitées par la direction de l'enseignement scolaire afin de trouver un bilan de l'application de ces dispositions.

J'appelle votre attention sur l'importance particulière de ces orientations nationales relatives à l'éducation à la santé, qui s'inscrivent dans une perspective globale et d'apprentissage de la citoyenneté.

(BO n° 45 du 3 décembre 1998.)

SIGNALE: Certaines références à des lois, règlements ou instructions contenues dans le présent texte ont été remplacées, par des références nouvelles (codes, lois, règlements ou instructions postérieurs).

Annexe

OBJECTIFS DEL'ÉDUCATION À LA SANTÉ, DELA MATERNELLE LA F INDUCOLLÈGE

Ce document, établi en vue de faciliter le travail de l'équipe éducative, proposé dans ses quatre premières colonnes une traduction des contenus enseignés dans les cycles successifs de l'école primaire et du collège, sous forme de compétences en rapport avec la santé. La dernière colonne indique, à titre d'exemple, quelques repères relatifs au développement de compétences personnelles et relationnelles.

Objectifs de l'éducation à la santé de l'école maternelle à la fin du collège

ÉCOLE PRIMAIRE

Compétences relatives à :				Compétences personnelles et relationnelles
La connaissance et la maîtrise du corps	La sexualité et la reproduction	L'environnement et la santé	La vie sociale et la santé	
<p>Cycle1: • Exercer ses possibilités motrices (<i>Agir dans le monde</i>) • Montrer les différentes parties du corps (<i>Découvrir le monde</i>) • Repérer les manifestations du vivant: nutrition, locomotion (<i>Découvrir le monde</i>) • Identifier des informations données sans sens (<i>Traitement de l'information</i>) • Observer des rythmes de vie et des règles d'hygiène dans des situations concrètes (<i>Découvrir le monde</i>)</p>	<p>Cycle1: • Repérer, parmi les grandes fonctions du vivant, la reproduction • Reconnaître des caractéristiques du vivant: naissance, croissance, développement, vieillissement, mort (<i>Découvrir le monde</i>)</p>	<p>Cycle1: • Identifier des risques de l'environnement familial [objets dangereux toxiques] (<i>Découvrir le monde</i>) • Identifier des risques de la rue, de la route (<i>Découvrir le monde</i>) • Repérer des nuisances: bruits, odeurs, importances des déchets (<i>Découvrir le monde</i>)</p>	<p>Cycle1: • Comparer des produits de consommation [nature, origine, emballage] (<i>Découvrir le monde</i>) • Reconnaître un message publicitaire (<i>Découvrir le monde</i>)</p>	<p>Image de soi • Affirmer son identité, évaluer ses possibilités et ses limites • Exprimer ses émotions et ses sentiments • Faire respecter son corps (référence à la maltraitance et à la violence physique) Autonomie et initiative personnelle • Prendre en charge de manière autonome des soins d'hygiène • Faire preuve d'initiatives personnelles dans la gestion de son temps et de son travail Relationaux et solidarité</p>
<p>Cycle2: • Adapter ses efforts suivant la nature des actions motrices effectuées, en prenant conscience de ses limites (<i>EPS</i>) • Décrire le rôle et le fonctionnement des organes (<i>Découverte du monde</i>) • Agir en fonction d'un risque reconnu et apprécié et de la difficulté de la tâche (<i>EPS</i>) • Mettre en œuvre des règles de vie: hygiène [habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil, de rythme</p>	<p>Cycle2: • Décrire, parmi les grandes fonctions du vivant, la reproduction (<i>Découverte du monde</i>)</p>	<p>Cycle2: • Prendre part avec pertinence à des discussions et/ou des actions relatives à la gestion de l'environnement (<i>Éducation civique</i>)</p>	<p>Cycle2: • Participer à des discussions sur des problèmes de consommation: publicité, différents types de produits (<i>Éducation civique</i>) • Respecter des règles de vie en commun dans la classe et dans l'école: prise de parole, camaraderie, entraide, coopération, sécurité, tenue (<i>Éducation civique</i>)</p>	<p>• Communiquer, participer à des discussions sur des situations de la vie quotidienne • Participer à des jeux sportifs, à des actions sur l'environnement • Demander, apporter une aide à bon escient Esprit critique • Comparer des habitudes de vie, d'hygiène, analyser leurs conséquences possibles à court et long terme sur la santé • Manifester son esprit critique</p>

Compétences relatives à:				Compétences personnelles et relationnelles
La connaissance et la maîtrise du corps	La sexualité et la reproduction	L'environnement et la santé	La vie sociale et la santé	
de vie...], sécurité (Découvert du monde et éducation civique)				pour résister à la pression des autres Responsabilité Respecter le cadre de vie de l'école et participer à son amélioration pour le mieux être de tous Réagir face à une situation imprévue de danger, donner l'alerte
Cycle 3: • Utiliser ses ressources physiques et gérer ses efforts (EPS) • Décrire les fonctions de nutrition. • Identifier les conséquences à court et long terme de l'hygiène de vie [actions bénéfiques et nocives de nos comportements] (Sciences et technologie)	Cycle 3: • Comparer les divers modes de reproduction animale avec la sexualité et la reproduction des humains (Sciences et technologie)	Cycle 3: • Discuter des responsabilités personnelles et collectives et proposer des réactions face à un problème lié à l'environnement et à sa protection (Éducation civique)	Cycle 3: • Discuter des responsabilités personnelles et collectives face aux problèmes liés: * aux droits de l'homme et aux atteintes qu'ils subissent (en particulier discrimination et violence) * à la santé et à sa protection (Éducation civique - Sciences et technologie) • Donner l'alerte en cas de danger; décrire ou pratiquer des gestes de premiers secours (Éducation civique)	

COLLÈGE

Compétences relatives à:				Compétences personnelles et relationnelles
La connaissance et la maîtrise du corps	La sexualité et la reproduction	L'environnement et la santé	La vie sociale et la santé	
Cycle d'adaptation: • Identifier les effets de la motricité et de l'effort physiques sur le corps (EPS) • Maîtriser la position du corps dans des activités habituelles (Technologie) • Repérer les principaux constituants des aliments de l'Homme (SVT)	Cycle d'adaptation: • Reconnaître, dans le milieu de vie ou en élevage, les manifestations de la sexualité et les phénomènes liés à la reproduction animale (SVT)	Cycle d'adaptation: • Identifier les composantes de son environnement proche (SVT) • Repérer des actions de l'Homme sur son environnement (aménagement, prélèvements, pollutions....) et analyser leurs effets (SVT, Éducation civique) • Discuter des effets sur l'environnement et la santé de pratiques de cultures ou d'élevages (SVT) • Contribuer à une gestion harmonieuse du cadre de vie (Éducation civique)	Cycle d'adaptation: • Identifier des principes de la vie sociale en rapport avec la santé: sécurité, prévention des accidents, de la violence, ... (Éducation civique)	Ces compétences sont développées dans les enseignements, au cours des rencontres éducatives et dans l'ensemble des activités de la vie scolaire. Image de soi • Évaluer ses aptitudes physiques et leurs limites • Valoriser ses qualités et ses compétences • Savoir faire respecter son corps (référence à la maltraitance, à
Cycle central: • Reconnaître et expliquer l'intervention coordonnée des	Cycle central: • Repérer et analyser des transformations physiques,	Cycle central: • Analyser les effets des conditions de vie et de l'action de l'Homme	Cycle central: • Expliquer les principes et les modalités de la	

Compétences relatives à:				Compétences personnelles et relationnelles
La connaissance et la maîtrise du corps	La sexualité et la reproduction	L'environnement et la santé	La vie sociale et la santé	
<p>différentes fonctions dans une activité physique (SVT) • Discuter des effets positifs ou négatifs sur le développement corporel et la santé de pratiques et comportements : .exercices physiques. Postures, manutention. Alimentation. Consommations nocives: tabac, alcool, drogues, ... (SVT) • Repérer les conditions d'un bon accomplissement des fonctions et les causes de leurs dérèglements (SVT)</p>	<p>physiologiques et comportementales liées à la puberté (SVT) • Identifier des composantes biologiques, affectives de la sexualité humaine (Séquences d'éducation à la sexualité) • Expliquer les rôles des différents organes au cours du rapport sexuel et de la procréation (SVT) • Expliquer les relations anatomiques et fonctionnelles entre le fœtus et l'organisme maternel (SVT)</p>	<p>[pollutions, ...] sur le peuplement des milieux (SVT) • Justifier les règles de sécurité à l'égard de l'environnement technologique: électricité, écran informatique ou vidéo (Technologie, Physique-Chimie) • Discuter de l'existence d'un risque naturel [pollution, inondation, séisme, ...] et des moyens d'y parer ou de s'en protéger (SVT, Education civique)</p>	<p>solidarité instituée en matière de santé en France (Education civique) • Justifier les pratiques individuelles et collectives de protection contre les maladies sexuellement transmissibles et les sida (SVT, séquences d'éducation à la sexualité) • Discuter, avec esprit critique, des messages de l'image et des médias, en matière de santé (Arts plastiques, Lettres)</p>	<p>la violence physique) Autonomie et initiative personnelle • Affirmer ses choix, ses opinions: savoir dire non • Être capable de gérer, indépendamment de toute pression, des situations pouvant avoir des conséquences sur sa santé ou celles d'autres • Faire preuve d'initiatives personnelles dans des activités de la vie scolaire Relationaux autres et solidarité • Échanger, écouter, argumenter pour faire partager un point de vue • Respecter l'autre à travers ses différences physiques ou culturelles (cf. Loi de 1975 sur l'intégration)</p>
<p>Cycle d'orientation: • S'engager dans une activité physique ou sportive en tenant compte des risques encourus, de la nécessité d'assurer sa santé, sa sécurité et celle des autres (EPS) • Fonder le respect de l'autre et des différences sur la connaissance de l'unité de l'espèce et de l'originalité de chaque individu (SVT) • Relier le fonctionnement de l'organisme, ses échanges avec le milieu</p>	<p>Cycle d'orientation: • Appliquer les connaissances acquises sur la procréation à l'explication des différents modes de contraception et de procréation médicalement assistée (SVT, Education civique) • Analyser les raisons pouvant conduire un individu ou un couple à recourir à un mode de contraception, à une technique de procréation</p>	<p>Cycle d'orientation: • Discuter, sur des bases scientifiques, de la responsabilité de l'Homme quant aux conséquences de ses activités sur sa santé, à travers l'environnement, à l'échelle de la planète (SVT, Education civique) • Justifier les règlements de sécurité à l'égard de l'environnement technologique: utilisation d'un transformateur, installation électrique domestique, ... (Physique-Chimie)</p>	<p>Cycle d'orientation: • Discuter, en fonction de données scientifiques et sociales, de l'utilisation de moyens de prévention et de protection à l'égard de certaines infections (SVT) • Discuter la légitimité scientifique et sociale d'une</p>	<p>• Adopter des comportements qui ne perturbent pas les autres, dans le collège, en dehors du collège • Adopter des attitudes d'aide et de solidarité lorsque les circonstances le justifient Esprit critique • Analyser, de manière critique, des informations</p>

Compétences relatives à:				Compétences personnelles et relationnelles
La connaissance et la maîtrise du corps	La sexualité et la reproduction	L'environnement et la santé	La vie sociale et la santé	
[respiration, alimentation, excrétion] et l'activité cellulaire (SVT) • Discuter la composition d'un menu • Relier des maladies à des excès ou des carences alimentaires (SVT) • Discuter des rôles respectifs des barrières naturelles et des comportements individuels dans la protection de l'organisme contre les infections (SVT)	médicalement assistée ou à une interruption volontaire de grossesse (SVT, Education civique)		transfusion sanguine, d'une greffe (SVT, Education civique)	concernant la santé, dans les médias, dans la publicité • Anticiper une action en évaluant l'impact de celle-ci sur les autres ou sur son environnement Responsabilité • Respecter le cadre de vie de l'école et participer à son amélioration pour le mieux-être de tous • Evaluer les risques et adopter une attitude responsable vis-à-vis des consommations nocives: tabac, alcool, drogues, médicaments non prescrits • Gérer son travail scolaire en respectant sa santé (rythmes, sommeil)